

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 21 Fixant les listes de candidats aux élections à la Chambre des Députés du 18 novembre 1973 (rectificatif) .

n° 21

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
8 novembre 1973

Numéro JO
n° 22 du 26/11/1973

Date du numéro
26 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Arrêté n° 73-1613/SG/AI du 8 novembre 1973 fixant les listes de candidats aux élections à la Chambre des Députés du 18 novembre 1973. Circonscription de Djibouti Page 342, 2e colonne première section 11 10 Union et Progrès dans l'Ensemble Français

- 4e nom – lire : ALI TAHER SALEH: deuxième Ligue Populaire Africaine 2e nom – lire : OMAR KAMIL WARSAMA. Page 343, 13 colonne Union et Progrès dans l'Ensemble Français 2e nom – lire : AHMED HASSAN LIBAN dit GOHAD TOISEME section Union et Progrès dans l'Ensemble Français le nom – lire : GLARDON André° – Circonscription de Dikhil section unique Page 343, 2° colonne Union des Afars et des Issas pour la Paix avec la France 3e nom – lire : GOURAT ADOU HAMADU Circonscription de Tadjourah-Oboek section unique Rétablir le titre de la liste. Union et Progrès dans l'Ensemble Français et 5e nom – lire : MOHAMED ALI GADILEH. Le reste sans changement.